



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET



DIRECTION GÉNÉRALE
DU SECTEUR FINANCIER
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD

Deuxième trimestre 2025



NOTE SUR LA SITUATION DE LA MICROFINANCE AU SENEGAL

TABLE DES MATIERES

I-	INDICATEUR CLES DES IMF	4
I.1	Pénétration du secteur de la microfinance	4
I.2	Dépôts auprès des IMF	5
I.3	Emprunts des IMF	7
I.4	Fonds propres des IMF	7
I.5	Production de crédit	8
I.6	Encours de crédit	9
I.7	Crédits en souffrance	11
I.8	Parts de marché des IMF	11
II-	RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS	
	FINANCIERS	15
II.1	Liquidité des IMF	15
II.2	Norme de capitalisation	16
II.3	Limitation des prêts aux dirigeants	16
II.4	Autosuffisance opérationnelle	17
II.5	Marge bénéficiaire	18
II.6	Coefficient d'exploitation	18
	ANNEXE	20
	GLOSSAIRE	21

RESUME

L'activité des institutions de microfinance, au 2^{ième} trimestre 2025, est marquée par une évolution positive des principaux indicateurs, à l'exception de la qualité du portefeuille.

En effet, par rapport au premier trimestre 2025 :

1. le nombre de membres et clients a enregistré une hausse de 1,5% en s'établissant à 4 634 687. Ce qui correspond à un taux d'inclusion financière du secteur de la microfinance de 20,5% ;
2. l'encours des dépôts a progressé de 2,8% pour ressortir à 606,9 milliards FCFA correspondant à 3,7% du PIB et à 6,8% des dépôts bancaires ;
3. le volume des crédits accordés durant le deuxième trimestre 2025 a augmenté de 3,4% et s'est établi à 215,4 milliards FCFA ;
4. l'encours de crédit a progressé de 1,9% pour atteindre 807,9 milliards FCFA, correspondant à 10,6% du crédit à l'économie et à 4,9% du PIB ;
5. la qualité du portefeuille s'est dégradée sur la période et est ressortie à 8,7%. Ce ratio se situe au-dessus de la norme de 3% maximum ;
6. les emprunts ont connu un accroissement de 3,4% pour s'établir à 175,7 milliards FCFA ;
7. les fonds propres se sont accrus de 3,9% pour se fixer à 220,5 milliards FCFA.

I. INDICATEURS CLES DES IMF

I.1 Pénétration du secteur de la microfinance

Des ouvertures de comptes tirées par les sociétés anonymes

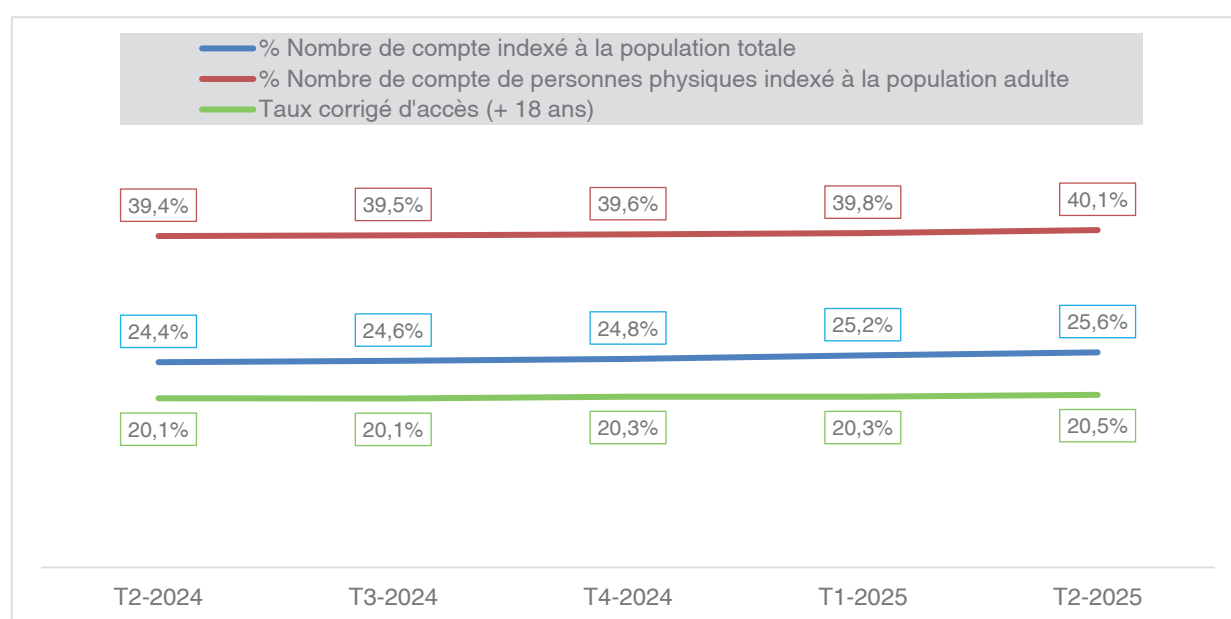
Au 2^{ième} trimestre 2025, le secteur de la microfinance a dénombré 4 634 687 comptes ouverts, soit une hausse de 1,5% comparativement au trimestre précédent. Cette progression observée est imputable à l'accroissement des adhésions aussi bien chez les personnes physiques que chez les personnes morales.

Selon la forme juridique, cette évolution est expliquée par les progressions positives des adhésions auprès des sociétés anonymes (2,3%), des IMCEC non affiliées (1,6%) et des IMCEC affiliées (1,4%) sur la période sous revue.

En variation annuelle, 204 854 nouvelles ouvertures de comptes ont été répertoriées, soit une progression de 4,6%.

En conséquence, le taux de pénétration, calculé en rapport avec la population totale, est ressorti à 25,6% au 2^{ième} trimestre 2025 contre 25,2% au trimestre précédent. Quant au taux d'accès corrigé, il a progressé de 0,2 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 20,5%.

Figure 1 : Taux de pénétration des IMF



Source : DRS SFD

¹ Application d'un taux de correction issu de l'Enquête sur la Situation de référence de l'Inclusion Financière au Sénégal et du traitement des comptes inactifs

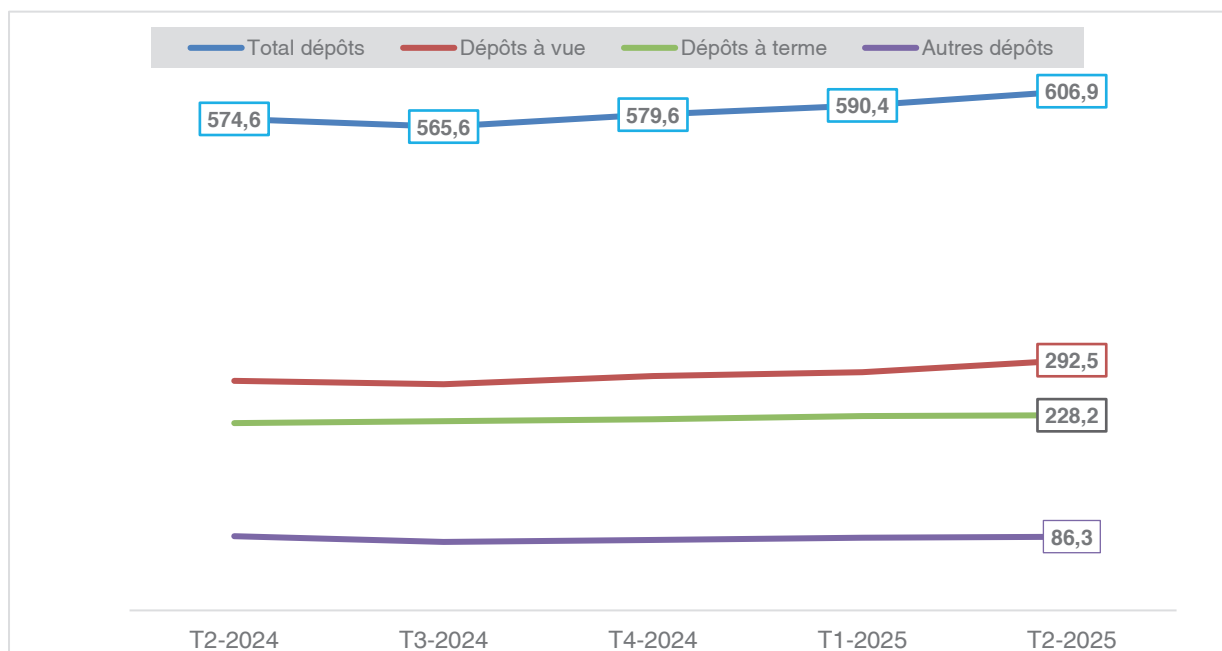
I.2 Dépôts auprès des IMF

Une hausse des dépôts des membres ou clients des IMF

L'encours des dépôts, au 2^{ième} trimestre 2025, a connu une hausse de 2,8% par rapport au trimestre précédent en se situant à 606,9 milliards de francs CFA. Cette évolution est consécutive à la progression simultanée de 5,1% des dépôts à vue, de 0,5% des dépôts à terme, et de 1,6% des autres dépôts.

Sur une base annuelle, les dépôts ont augmenté de 32,4 milliards de francs CFA, soit une croissance de 5,6% sur la période.

Figure 2 : Encours des dépôts auprès des IMF (en milliards FCFA)

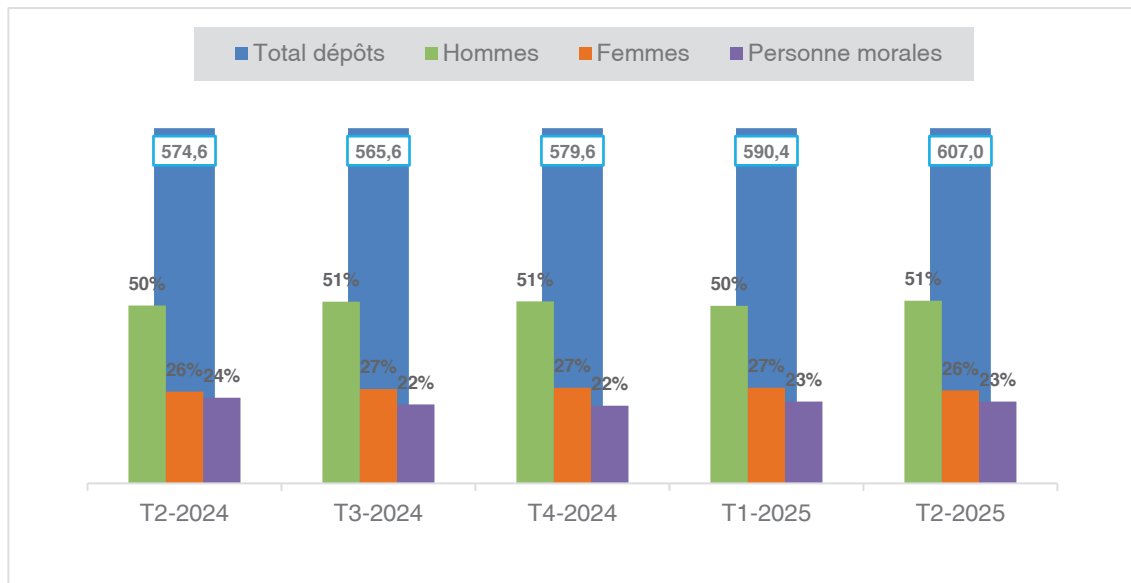


Source : DRS SFD

Les dépôts des hommes et des femmes, représentent respectivement 51% et 26% de l'encours total. Les dépôts des hommes ont progressé de 5,8% pour atteindre 312,3 milliards de francs CFA, tandis que ceux des femmes sont restés invariables sur la période, s'établissant à 158,9 milliards de francs CFA.

Quant aux personnes morales, elles concentrent 23% de l'encours total. Leurs dépôts ont enregistré une légère baisse de 0,3% pour ressortir à 135,8 milliards de francs CFA au 2^{ième} trimestre 2025.

Figure 3 : Encours de dépôts (en milliards de FCFA)



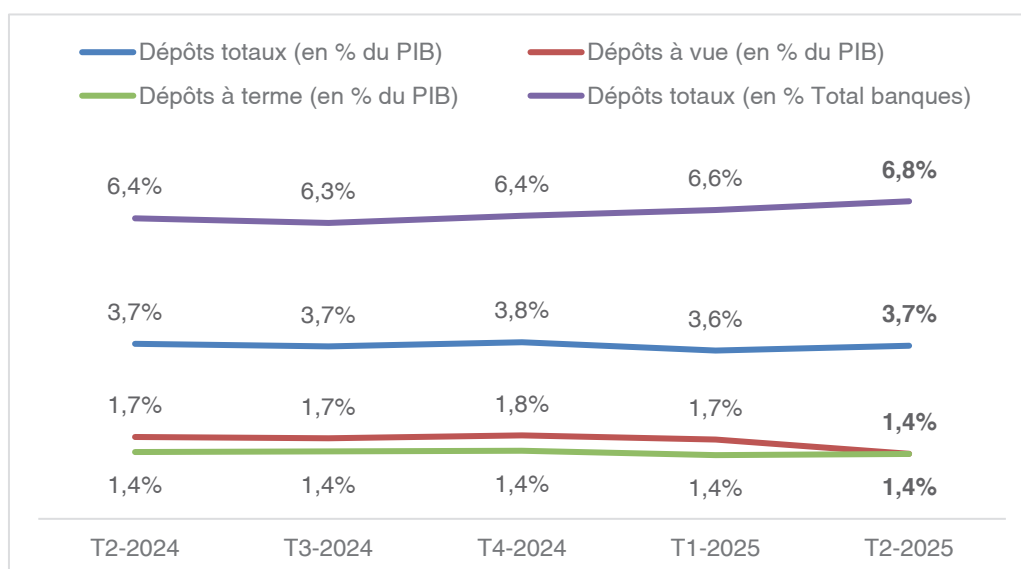
Source : DRS SFD

Sur le plan macroéconomique, l'encours total des dépôts, au 2ième trimestre 2025, correspond à 3,7% du PIB et à 6,8% des dépôts bancaires, soit un accroissement de 0,2 point de pourcentage par rapport au trimestre précédent.

S'agissant des dépôts à vue qui correspondent à 1,4% du PIB, il est noté une baisse de 0,3 point de pourcentage de sa part par rapport au PIB sur la période sous revue.

Quant aux dépôts à terme, ils représentent 1,4% du PIB et leur part du PIB est ressortie invariable sur la période.

Figure 4 : Contribution des IMF à la collecte des dépôts des ménages



Source : DRS SFD

I.3 Emprunts des IMF

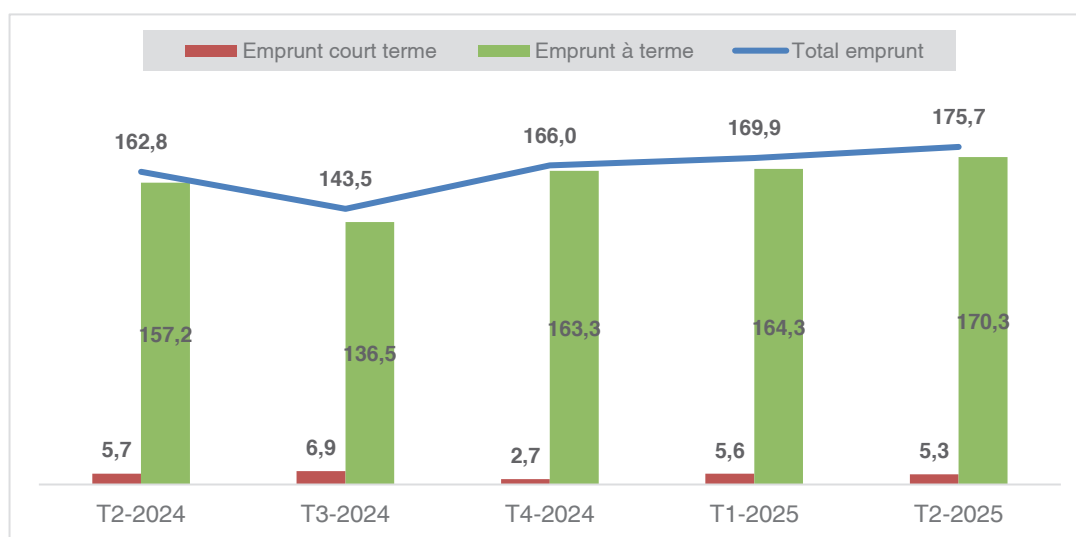
Une hausse des emprunts des IMF

Au 2^{ième} trimestre 2025, le montant des emprunts des IMF s'est établi à 175,7 milliards de francs CFA contre 169,9 milliards de francs CFA au trimestre précédent, soit une hausse de 3,4%. Cette situation découle d'une progression des emprunts à terme de 3,7% sur la période sous revue.

En effet, la dynamique des emprunts est portée par une progression de 10,4% chez les IMF de type IMCEC affiliés, tandis que les IMF sous forme de sociétés anonymes et les IMCEC non affiliés accusent des baisses respectives de 0,1% et 11% sur la période considérée.

Comparativement à la même période de l'année 2025, les financements reçus par les IMF ont progressé de 7,9%, ce qui correspond à une augmentation de 12,9 milliards de francs CFA.

Figure 5 : Emprunts des IMF en milliards FCFA



Source : DRS SFD

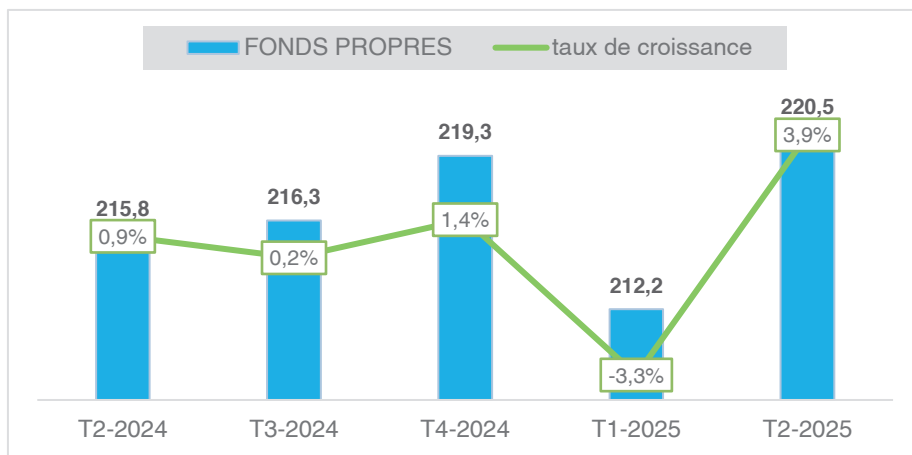
I.4 Fonds propres des IMF

Une hausse des fonds propres des IMF

Les fonds propres des IMF sont passés de 212,2 milliards de francs CFA au 1^{er} trimestre 2024, à 220,5 milliards de francs CFA au 2^{ième} trimestre 2025, soit une hausse de 3,9%. Cette situation est imputable à une diminution simultanée des fonds propres détenus par les IMCEC affiliées (3,9%), les sociétés anonymes (4,3%) et les IMCEC non affiliées (6,6%).

En variation annuelle, les fonds propres des IMF se sont accrus de 2,2%, traduisant une hausse de 4,7 milliards de francs CFA sur la période considérée.

Figure 6 : Fonds propres des IMF en milliards F CFA



Source : DRS SFD

I.5 Production de crédit

Une hausse des financements accordés par les IMF

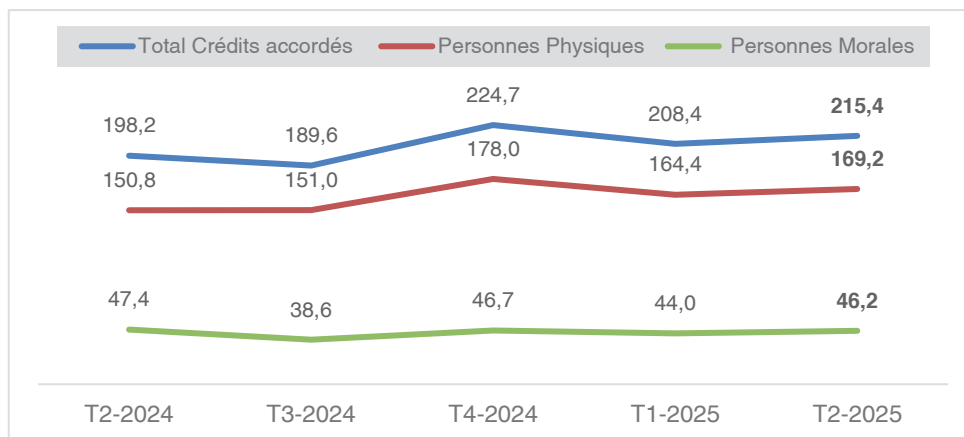
Au second trimestre 2025, le montant des crédits octroyés a enregistré une hausse de 3,4% par rapport au trimestre précédent, pour s'établir à 215,4 milliards de francs CFA.

Cette évolution résulte d'une progression concomitante des financements accordés aux hommes (1,8 %), aux femmes (6,0 %) ainsi qu'aux personnes morales (5,0 %), en comparaison avec le trimestre précédent.

Selon la forme juridique des IMF, la progression des financements concerne principalement les IMCEC non affiliées (22,8%) et les IMCEC affiliées (5,2%), tandis qu'une baisse est enregistrée au niveau des sociétés anonymes (-0,9%).

Comparée à la même période de l'année précédente, la production de crédit a augmenté de 8,7%, soit un surplus de 17 milliards de francs CFA.

Figure 7 : Production de crédit en milliards de F CFA



Source : DRS SFD

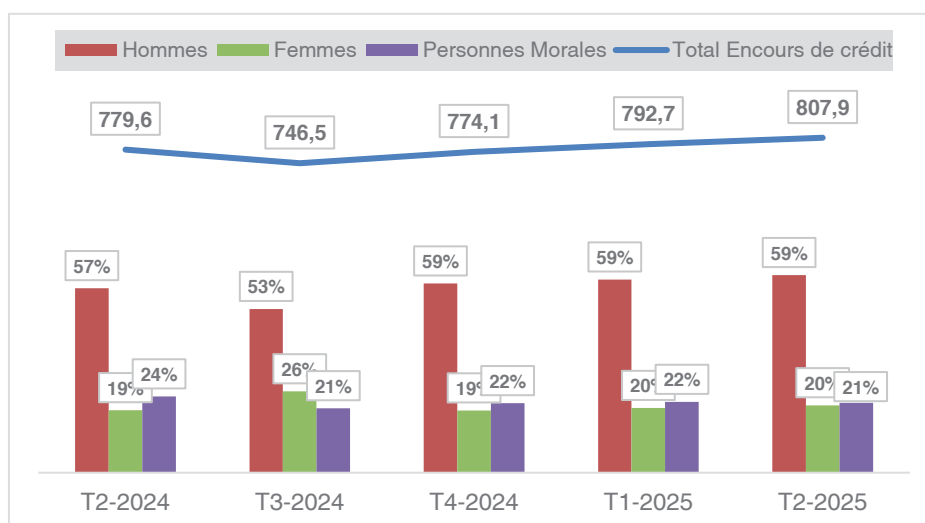
I.6 Encours de crédit

Une hausse de l'encours de crédits auprès des membres ou clients

L'encours de crédit s'est établi à 807,9 milliards de francs CFA au deuxième trimestre 2025, soit une hausse de 1,9% par rapport au trimestre précédent. Cette évolution est consécutive aux relèvements des financements accordés aux hommes (2,3%) et aux femmes (4,2%), contrairement aux personnes morales qui enregistrent une baisse de 1,1% sur la période sous revue.

Sur une base annuelle, l'encours de crédit des IMF a connu une croissance de 3,6%, soit 28,3 milliards FCFA.

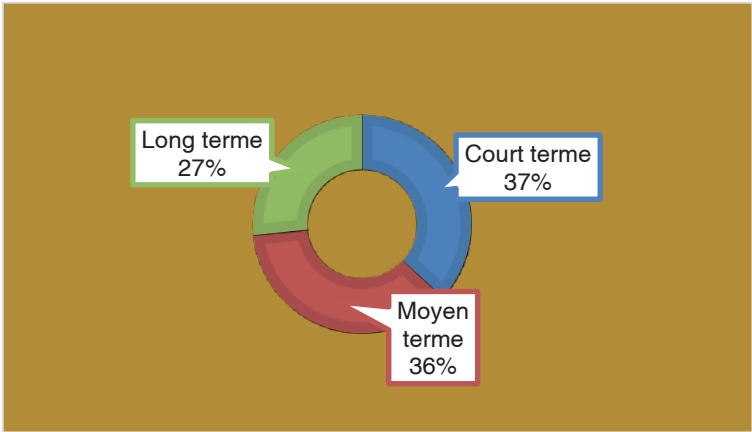
Figure 8 : Encours de crédit par genre (en milliards de FCFA)



Source : DRS SFD

L'encours des crédits sains, au terme du second trimestre 2025, est ressorti à 737,5 milliards de francs CFA, soit une croissance de 1,6% par rapport au trimestre précédent. Cette situation résulte des hausses respectives des crédits sains à court terme (1,7%), moyen terme (2,2) et long terme (0,5%).

Figure 9 : Répartition des crédits sains par terme

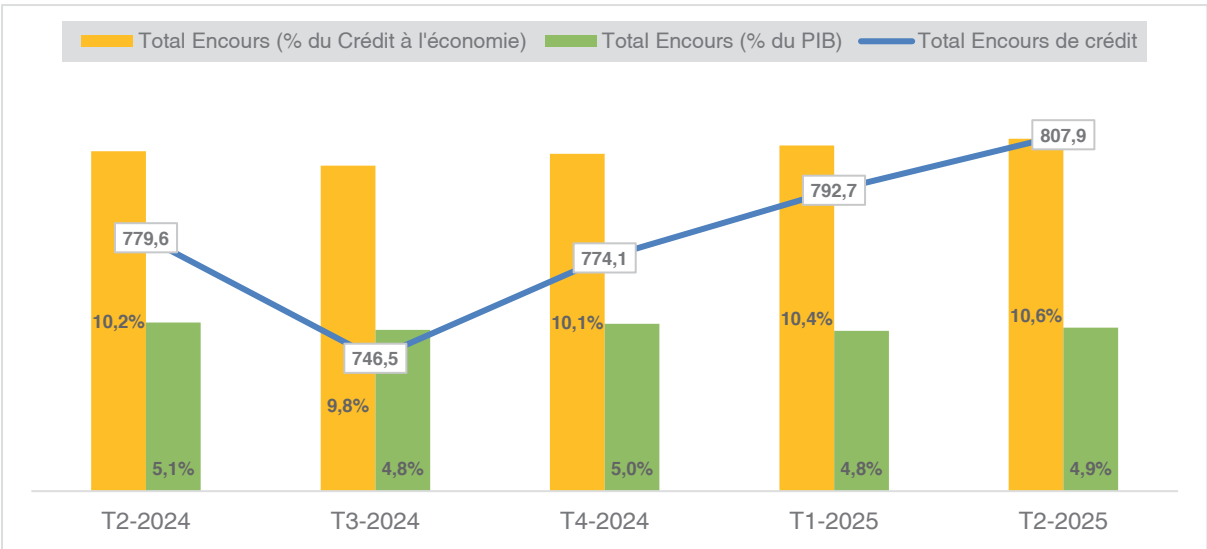


Source : DRS SFD

Sur le plan macroéconomique, le taux de financement de l'économie par les IMF est ressorti à 4,9% du PIB au deuxième trimestre 2025.

L'encours de crédit représente 10,6% du crédit à l'économie, soit une progression de 0,2 point de pourcentage sur la période.

Figure 10 : Financement de l'économie par les IMF



Source : DRS SFD

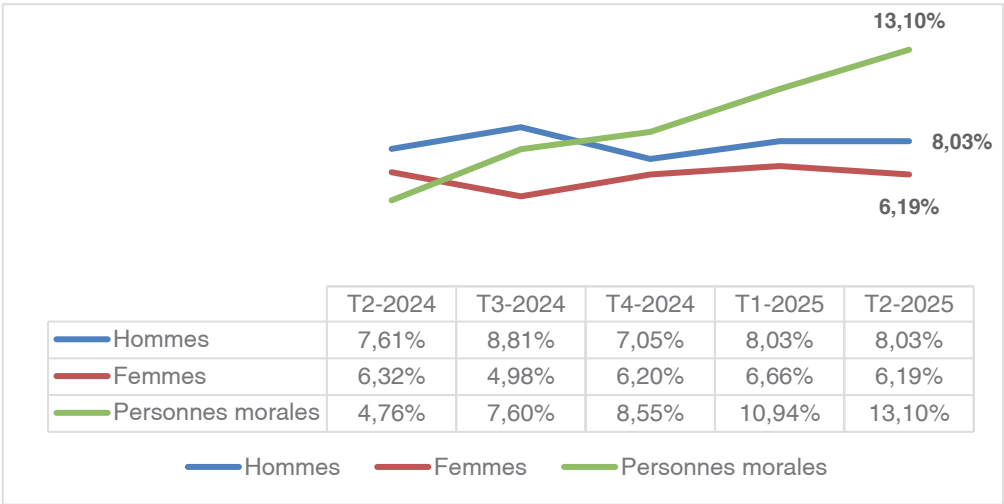
I.7 Crédits en souffrance

Une dégradation de la qualité du portefeuille de crédits

Au second trimestre 2025, l'encours des crédits en souffrance est ressorti à 70,4 milliards de francs CFA, soit une hausse de 6,0% par rapport au trimestre précédent et de 35,1% sur une base annuelle.

Le taux de créance en souffrance a progressé de 0,3 point de pourcentage pour ressortir à 8,7%, ce qui se situe au-dessus de la norme réglementaire de 3%. Cette dégradation de la qualité du portefeuille de crédit sur la période est consécutive à la hausse du taux de crédit en souffrance chez les personnes physiques et les personnes morales, mais également au niveau des IMF de type IMCEC affiliés.

Figure 11 : Taux de crédit en souffrance (%)

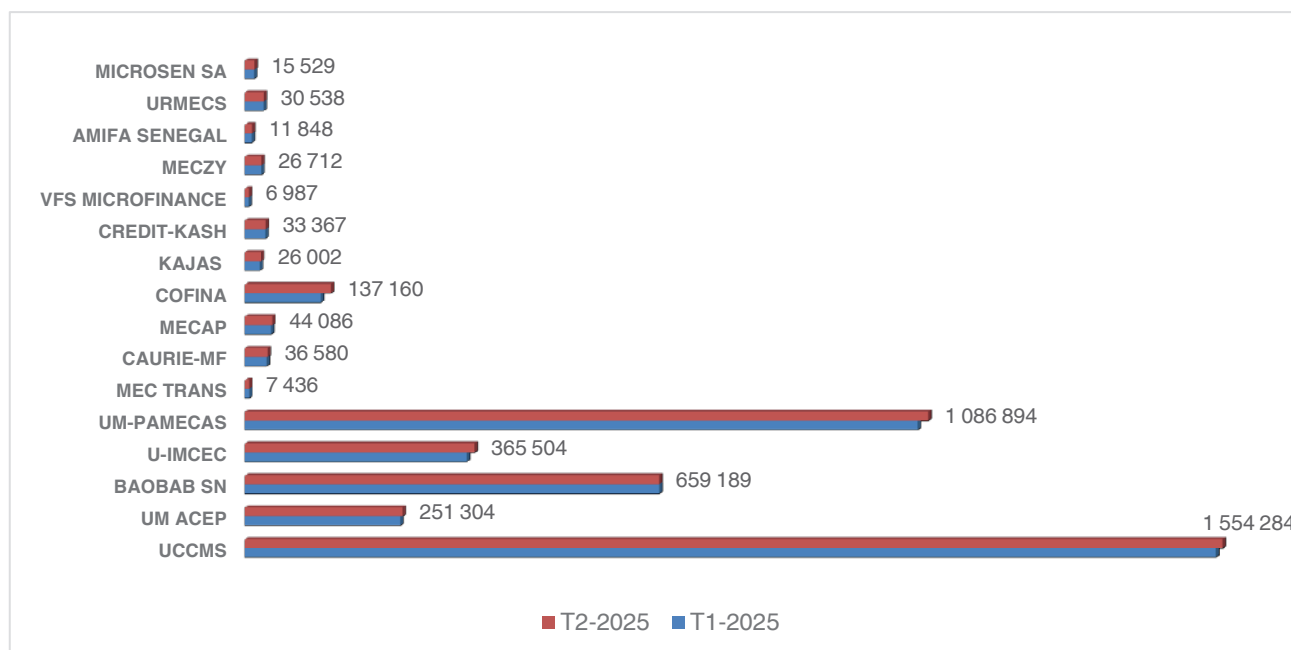


Source : DRS SFD

I.8 Parts de marché des IMF

Au deuxième trimestre 2025, il est observé une légère fluctuation des parts de marché des IMF cibles en comparaison avec le trimestre précédent.

Figure 12 : Répartition du nombre de comptes



Source : DRS SFD

Sur la période considérée, les parts de marché en termes d'encours de dépôts, sont restées globalement stables. Toutefois, UM-PAMECAS a enregistré une progression de deux (2) points de pourcentage tandis que BAOBAB SN et KAJAS ont chacun gagné un (1) point. A l'inverse, les parts de marché ont reculé de deux (2) points pour UCCMS et d'un (1) point de pourcentage pour COFINA.

Tableau 1 : Parts de marché de l'encours des dépôts

	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T1 2025/ T2 2025
UCCMS	39%	40%	42%	41%	39%	-2
UM ACEP	5%	5%	6%	6%	6%	-
BAOBAB SN	15%	16%	17%	16%	17%	+1
U-IMCEC	3%	3%	4%	4%	4%	-
UM-PAMECAS	12%	12%	13%	13%	13%	-
MEC TRANS	1%	1%	1%	0%	0%	-
CAURIE-MF	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECAP	3%	3%	3%	3%	3%	-
COFINA	8%	7%	8%	8%	7%	-1
KAJAS	1%	1%	1%	1%	2%	+1
CREDIT KASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VISION FUND	0%	0%	0%	0%	0%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	2%	2%	2%	2%	4%	+2
URMECS		0%	0%	0%	0%	-
MICROSEN SA		1%	1%	1%	1%	-
SFD visés à l'article 44	91%	96%	96%	96%	96%	-

Source : DRS SFD

S'agissant de l'encours de crédit, les parts de marché des IMF sont ressorties globalement stables sur la période. Toutefois, une baisse d'un point de pourcentage a été observée pour UM ACEP et COFINA, tandis que UM PAMECAS a enregistré une progression équivalente.

Tableau 2 : Parts de marché de l'encours des crédits

	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T1 2025/ T2 2025
UCCMS	23%	25%	24%	24%	24%	-
UM ACEP	12%	13%	14%	14%	13%	-1
BAOBAB SN	19%	20%	23%	23%	23%	-
U-IMCEC	3%	3%	3%	3%	3%	-
UM-PAMECAS	13%	14%	14%	14%	15%	+1
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	2%	2%	2%	2%	2%	-
MECAP	3%	3%	3%	3%	3%	-
COFINA	8%	8%	8%	8%	7%	-1
KAJAS	0%	0%	1%	1%	1%	-
CREDIT KASH	2%	2%	2%	2%	2%	-
VISION FUND	1%	1%	1%	1%	1%	-
MECZY	0%	0%	0%	0%	0%	-
AMIFA	4%	4%	4%	4%	4%	-
	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T1 2025/ T2 2025
URMECS		0%	0%	0%	0%	-
MICROSEN SA		1%	1%	1%	1%	-
SFD visés à l'article 44	91%	97%	97%	97%	97%	-

Source : DRS SFD

Pour la production de crédit, il est noté des progressions des parts de marché de deux (2) points de pourcentage pour UM-PAMECAS, et d'un (1) point pour CAURIE-MF et MECAP. Inversement, elles ont régressé de deux (2) points de pourcentage pour COFINA, et d'un (1) point pour UCCMS et MICROSEN SA.

Tableau 3 : Parts de marché de la production de crédit

	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T1 2025/ T2 2025
UCCMS	13%	13%	10%	15%	14%	-1
UM ACEP	14%	17%	15%	14%	15%	+1
BAOBAB SN	23%	26%	32%	25%	25%	-
U-IMCEC	3%	4%	4%	4%	4%	-
UM-PAMECAS	16%	13%	13%	16%	18%	+2
MEC TRANS	0%	0%	0%	0%	0%	-
CAURIE-MF	3%	3%	3%	2%	3%	+1
MECAP	4%	5%	3%	3%	4%	+1
COFINA	7%	4%	6%	7%	5%	-2
KAJAS	0%	0%	2%	2%	2%	-
CREDIT KASH	3%	3%	4%	3%	3%	-
VISION FUND	2%	2%	0%	2%	2%	-
MECZY	1%	1%	0%	0%	0%	-
AMIFA	5%	4%	6%	5%	5%	-
URMECS		1%	1%	0%	0%	-
MICROSEN SA		2%	1%	1%	0%	-1
SFD visés à l'article 44	93%	96%	97%	96%	96%	-

Source : DRS SFD

Relativement à la qualité du portefeuille, le taux des crédits en souffrance, a augmenté de trois (3) points de pourcentage pour UM ACEP, de deux (2) points pour UM-PAMECAS et d'un (1) point pour MICROSEN SA. Inversement, ce ratio a respectivement régressé de trois (3) points de pourcentage au niveau de BAOBAB SN, de deux (2) points pour CAURIE-MF, et d'un (1) point pour CREDIT-KASH et AMIFA.

Tableau 4 : Situation de l'encours des crédits en souffrance

	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T1 2025/ T2 2025
UCCMS	33%	34%	28%	27%	27%	-
UM ACEP	11%	11%	12%	11%	14%	+3
BAOBAB SN	14%	13%	14%	17%	14%	-3
U-IMCEC	2%	2%	2%	2%	2%	-
UM-PAMECAS	6%	10%	14%	17%	19%	+2
MEC TRANS	0%	0%	1%	1%	1%	-
CAURIE-MF	2%	3%	4%	3%	1%	-2
MECAP	1%	1%	1%	1%	1%	-

COFINA	6%	6%	8%	10%	10%	-
KAJAS	1%	1%	0%	0%	0%	-
CREDIT KASH	4%	3%	3%	3%	2%	-1
VISION FUND	0%	0%	0%	0%	0%	-
MECZY	1%	1%	1%	1%	1%	-
AMIFA	4%	5%	9%	5%	4%	-1
URMECS		2%	1%	1%	1%	-
MICROSEN SA		2%	2%	2%	3%	+1
SFD visés à l'article 44	84%	94%	94%	95%	95%	-

Source : DRS SFD

II. RATIOS PRUDENTIELS ET INDICATEURS FINANCIERS

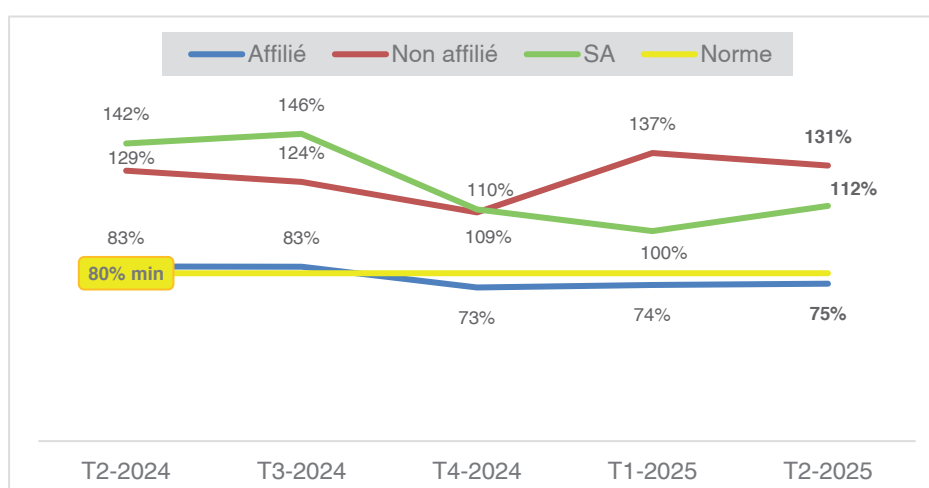
II.1 Liquidité des IMF

Respect de la norme du coefficient de liquidité

Au 2^{ième} trimestre 2025, la norme liée au coefficient de liquidité (80% minimum) est atteinte par les IMF. Le ratio moyen est ressorti à 85%, soit une hausse de trois (3) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et une baisse de neuf (9) points de pourcentage en variation annuelle.

Cette situation est essentiellement imputable à la hausse du ratio respectivement d'un (1) point de pourcentage chez les IMCEC affiliées et de douze (12) points chez les sociétés anonymes, contrairement aux IMCEC non affiliées qui affichent une régression du ratio de six (6) points de pourcentage sur la période.

Figure 13 : Évolution du coefficient de liquidité



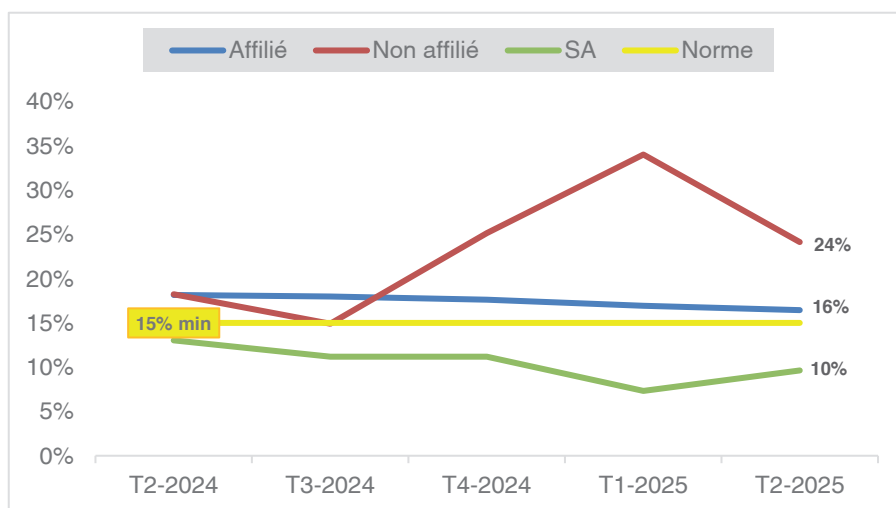
Source : DRS SFD

II.2 Norme de capitalisation

Respect de la norme de capitalisation des IMF

La norme de capitalisation (15% minimum) est globalement respectée avec un niveau moyen de 17% au 2ⁱème trimestre 2025. Le ratio est demeuré stable par rapport au trimestre précédent, enregistrant toutefois une baisse d'un (1) point de pourcentage en variation annuelle. Ce ralentissement du niveau de capitalisation est favorisé par la régression notée chez les IMCEC affiliés et les IMCEC non affiliés, respectivement d'un (1) point et de dix (10) points de pourcentage. Toutefois, cette régression est atténuée par la progression du ratio de trois (3) points de pourcentage au niveau des IMF constituées en sociétés anonymes.

Figure 14 : Évolution de la norme de capitalisation



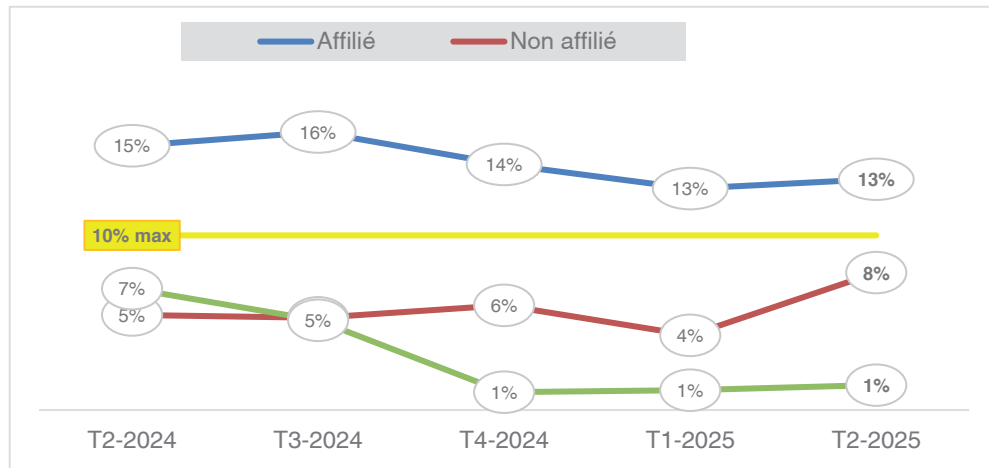
Source : DRS SFD

II.3 Limitation des prêts aux dirigeants

Non-respect du ratio de limitation de prêts aux dirigeants

Globalement, le ratio sur la limitation des prêts aux dirigeants (10% maximum) s'est établi à 12% au 2ⁱème trimestre 2025, soit une progression d'un (1) point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et une régression équivalente en variation annuelle. Cette situation est consécutive, respectivement, à l'accroissement de quatre (4) points de pourcentage du ratio chez les IMF de type IMCEC non affiliées, contrairement aux sociétés anonymes et les IMCEC affiliées qui affichent une invariabilité du ratio sur la période.

Figure 15 : Évolution du taux de limitation des prêts aux dirigeants



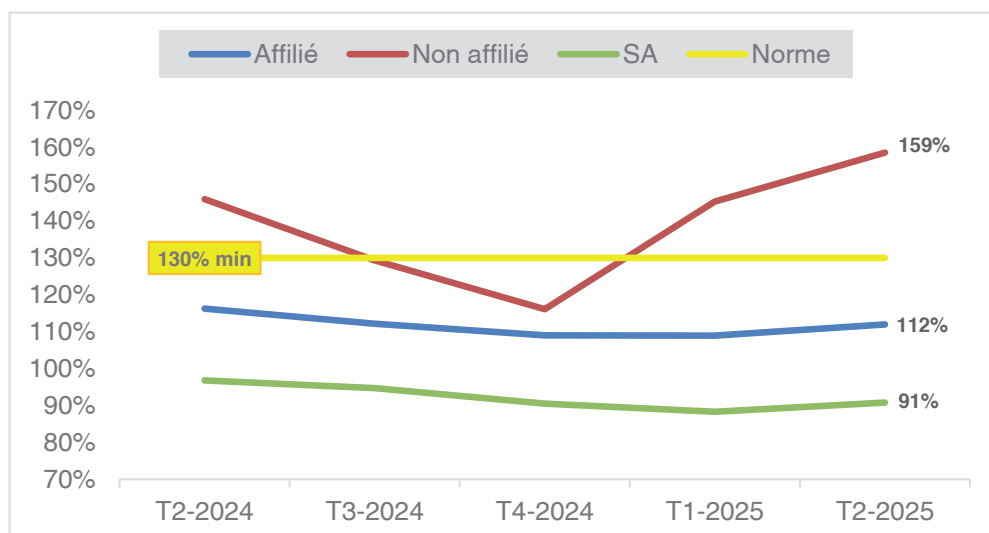
Source : DRS SFD

II.4 Autosuffisance opérationnelle

Non-respect de l'autosuffisance opérationnelle

Ressortie, en moyenne à 115% au 2ième trimestre 2025, l'autosuffisance opérationnelle (130% minimum) requise n'est pas atteinte par les IMF. Le ratio moyen a enregistré une hausse de cinq (5) points de pourcentage par rapport au trimestre précédent et une baisse de trois (3) points en variation annuelle. Cette situation est imputable principalement à la hausse de quatorze (14) points de pourcentage du ratio sur la période, notée chez les IMCEC non affiliées.

Figure 16 : Évolution de l'autosuffisance opérationnelle



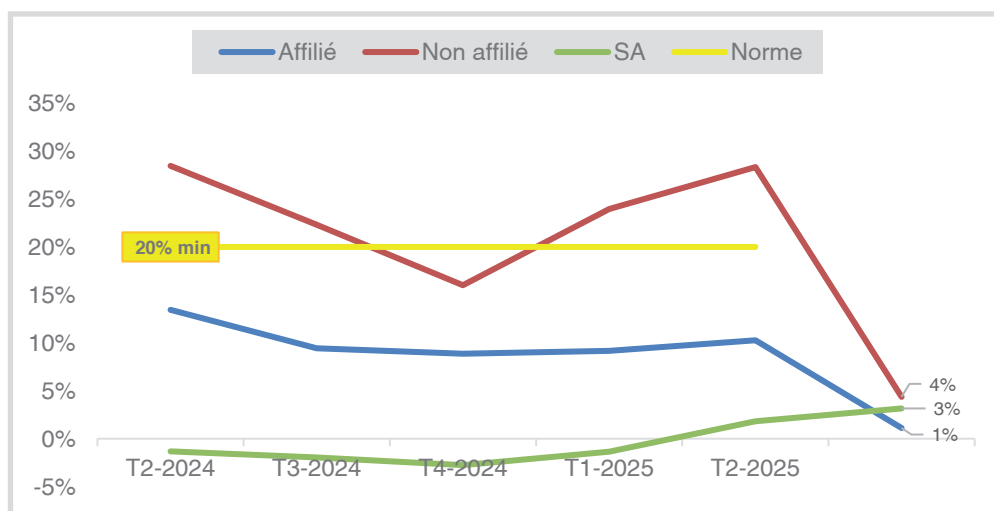
Source : DRS SFD

II.5 Marge bénéficiaire

Non-respect de la marge bénéficiaire

Les IMF peinent à atteindre la marge bénéficiaire requise fixée à 20% minimum. Toutefois, avec une moyenne établie à 12 % au deuxième trimestre 2025, le taux de marge bénéficiaire affiche une progression de deux (2) points de pourcentage tant en variation trimestrielle qu'annuelle. Cette situation est liée aux évolutions positives de quatre (4), trois (3) et d'un (1) point de pourcentage enregistrés respectivement chez les IMCEC non affiliées, les sociétés anonymes et les IMCEC non affiliées.

Figure 17 : Évolution de la marge bénéficiaire



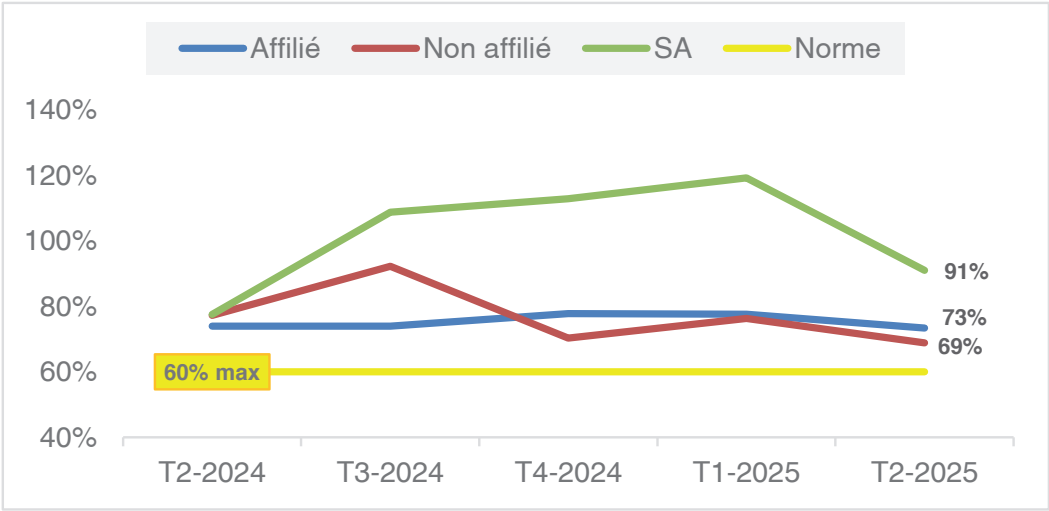
Source : DRS SFD

II.6 Coefficient d'exploitation

Non-respect du coefficient d'exploitation

Pour un plafond de 60%, la norme du coefficient d'exploitation n'est pas respectée avec un taux moyen du secteur de 75% au 2^{ième} trimestre 2025, soit une baisse de cinq (5) point de pourcentage par rapport au trimestre précédent et d'un (1) point en variation annuelle. Cette amélioration du ratio sur la période sous revue, résulte d'une diminution de cinq (5) points de pourcentage chez les IMCEC affiliées, de sept (7) points chez les IMCEC non affiliées et de vingt-huit (28) points chez les sociétés anonymes.

Figure 18 : Évolution du coefficient d'exploitation



Source : DRS SFD

ANNEXE

	T2-2024	T3-2024	T4-2024	T1-2025	T2-2025	T2-2025/ T1-2025	T2-2025/ T2-2024
MEMBRES OU CLIENTS							
Total	4 429 833	4 450 303	4 496 082	4 566 414	4 634 687	1,5%	4,6%
Personnes Physiques	4 009 870	4 030 290	4 089 277	4 133 536	4 195 377	1,5%	4,6%
<i>Hommes</i>	2 146 442	2 171 120	2 199 127	2 222 938	2 251 879	1,3%	4,9%
<i>Femmes</i>	1 863 428	1 859 170	1 890 150	1 910 598	1 943 498	1,7%	4,3%
Personnes Morale	419 963	420 013	406 805	432 878	439 310	1,5%	4,6%
ENCOURS DE DEPOTS DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	574 600,6	565 590,0	579 551,8	590 379,4	606 995,7	2,8%	5,6%
Personnes Physiques	436 181,4	439 975,4	453 078,1	454 130,5	471 170,0	3,8%	8,0%
<i>Hommes</i>	287 683,1	289 556,0	296 903,4	295 201,3	312 263,9	5,8%	8,5%
<i>Femmes</i>	148 498,3	150 419,3	156 174,6	158 929,2	158 906,1	0,0%	7,0%
Personnes Morales	138 419,2	125 614,7	126 473,7	136 249,0	135 825,7	-0,3%	-1,9%
Dépôts à vue	268 482,0	264 408,1	273 870,1	278 309,7	292 530,5	5,1%	9,0%
Dépôts à terme	218 975,7	221 102,5	223 446,3	227 108,7	228 168,3	0,5%	4,2%
Autres dépôts	86 776,0	80 079,5	82 235,3	84 961,0	86 296,9	1,6%	-0,6%
ENCOURS DES CREDITS AUPRES DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	779 622,7	746 512,9	774 089,3	792 680,2	807 931,1	1,9%	3,6%
Personnes Physiques	595 737,3	591 111,8	606 484,8	622 002,9	639 215,2	2,8%	7,3%
<i>Hommes</i>	445 042,8	394 903,5	456 375,6	465 996,3	476 630,6	2,3%	7,1%
<i>Femmes</i>	150 694,5	196 208,4	150 109,1	156 006,6	162 584,7	4,2%	7,9%
Personnes Morales	183 885,4	155 401,1	167 604,5	170 677,3	168 715,9	-1,1%	-8,2%
Court terme	283 099,6	253 056,6	264 699,6	264 419,0	272 028,7	1,7%	-3,9%
Moyen terme	251 033,6	247 362,6	259 936,0	262 043,4	267 733,2	2,2%	6,7%
Long terme	193 327,9	189 704,1	193 630,2	196 728,2	197 722,3	0,5%	2,3%
ENCOURS DES CREDITS EN SOUFFRANCE DES MEMBRES OU CLIENTS (EN MILLIONS F CFA)							
Total	52 161,6	56 389,6	55 823,5	66 489,6	70 446,9	6,0%	35,1%
Personnes Physiques	43 404,4	44 575,6	41 490,2	47 823,7	48 341,8	1,1%	11,4%
<i>Hommes</i>	33 877,2	34 797,2	32 188,0	37 430,2	38 284,6	2,3%	13,0%
<i>Femmes</i>	9 527,2	9 778,4	9 302,3	10 393,6	10 057,2	-3,2%	5,6%
Personnes Morales	8 757,3	11 814,0	14 333,2	18 665,9	22 105,1	18,4%	152,4%
CREDITS OCTROYES AUX MEMBRES OU CLIENTS AU COURS DE LA PERIODE (EN MILLIONS F CFA)							
Total	198 217,2	189 579,8	224 677,1	208 376,5	215 424,8	3,4%	8,7%
Personnes Physiques	150 822,4	150 969,7	177 966,1	164 371,9	169 224,0	3,0%	12,2%
<i>Hommes</i>	111 282,5	112 601,5	133 395,0	119 013,5	121 129,5	1,8%	8,8%
<i>Femmes</i>	39 540,0	38 368,1	44 571,2	45 358,3	48 094,5	6,0%	21,6%
Personnes Morales	47 394,7	38 610,1	46 711,0	44 004,6	46 200,7	5,0%	-2,5%
EMPRUNTS DES SFD							
Total	162,8	143,5	166,0	169,9	175,7	3,4%	7,9%
Court terme	5,6	6,9	2,7	5,6	5,3	-4,4%	-5,8%
A terme	157,2	136,5	163,3	164,3	170,3	3,7%	8,4%
FONDS PROPRES	215,8	216,3	219,3	212,2	220,5	3,9%	2,2%
ACTIF NET	953,2	925,4	964,9	972,5	1 003,2	3,2%	5,2%

GLOSSAIRE

Autosuffisance opérationnelle : rapport entre le montant total des produits d'exploitation et le montant total des charges d'exploitation.

Coefficient d'exploitation : rapport entre les frais généraux et les produits financiers nets.

Crédit : mise à disposition d'argent sous forme de prêt, consentie par un SFD, aux différents agents économiques.

Crédit à court terme : prêt d'argent dont la durée ne dépasse pas 12 mois y compris le différé de paiement.

Crédit à long terme : prêt d'argent dont la durée dépasse les 36 mois de la date de déblocage à la date de remboursement final y compris le différé de paiement.

Crédit à moyen terme : prêt d'argent dont la durée se situe entre 12 et 36 mois y compris le différé de paiement.

Crédit en souffrance : crédit dont une échéance au moins est impayée depuis plus de trois (03) mois.

Dépôt : fonds, autres que les cotisations et contributions obligatoires, recueillis par le SFD auprès de ses membres ou de sa clientèle.

Dépôt à terme : dépôt qui a une durée fixée à l'avance et rapporte un intérêt à condition que le client titulaire du compte ne retire pas l'argent avant l'échéance.

Dépôt à vue : dépôt rémunéré ou non, dont les fonds peuvent être retirés partiellement ou totalement à tout instant.

Encours : montant total et global des crédits ou des actifs comptabilisés à une date donnée et non remboursés.

Fonds propres : représentent les ressources du SFD appartenant aux membres ou actionnaires

IMCEC : Institution Mutualiste ou Coopérative d'Epargne et de Crédit.

IMCEC affiliée : institution affiliée à une union

IMCEC non affiliée : Institution isolée, non associée à un réseau.

Indicateur : outil d'aide à la décision qui fournit des informations sur la performance, le niveau de risque et la situation financière d'une institution de microfinance.

Liquidité : somme disponible immédiatement.

Norme de capitalisation : ratio des fonds propres sur le total de l'actif.

Portefeuille à risque : ratio des encours des prêts comportant au moins une échéance impayée de x jours sur le montant brut du portefeuille de prêts. (x= 30 ; 90 ; 180 jours).

Produit intérieur brut : richesse créée par les activités de production à l'intérieur d'un pays.

Ratio prudentiel : ratio au deçà duquel un SFD présente des risques de solvabilité ou de liquidité.

Réseau : ensemble d'institutions affiliées à une même union, fédération ou confédération.

SFD : Système financier décentralisé.



DIRECTION GÉNÉRALE
DU SECTEUR FINANCIER
DIRECTION DE LA RÉGLEMENTATION
ET DE LA SUPERVISION DES SFD



CONTACTS

📍 Rocade Fann Bel Air
Cerf-Volant, Colobane

✉ drssfd@minfinances.sn
🌐 www.drs-sfd.gouv.sn

☎ +221 33 824 08 83
+221 33 824 08 86